

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PATHOLOGIE PEDIATRIQUE			
Ancien Code	PAEG2B96ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER2960		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vincent BARVAUX (barvauxv@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose une étude de la sémiologie et de la pathologie pédiatrique, et particulièrement de la pathologie neurologique pédiatrique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 2 en ergothérapie doit être capable, seul :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent la participation sociale d'un individu;
- (2) de sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne;
- (3) de mettre en oeuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B96ERGA Pathologie pédiatrique

18 h / 1 C

Contenu

- Avant-propos

- Anamnèse et examen clinique de l'enfant
- Développement normal de l'enfant
- Médecine périnatale et néonatale
- Encéphalopathies congénitales fixées
- Encéphalopathies actives
- Les défauts de fermeture du tube neural et l'hydrocéphalie
- Affections aiguës et subaiguës du système nerveux
- Crises convulsives, épilepsies
- Affections neuro-musculaires et médullaires
- Tumeurs cérébrales et médullaires
- L'infirmité motrice cérébrale
- Troubles du développement

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (présentiel ou powerpoints commentés)

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Planification de l'apprentissage

Sources et références

LANDRIEU, TARDIEU, (2001) Neurologie pédiatrique, 2ème édition, Elsevier-Masson

LISSAUER, CALYDEN, (1998) Pédiatrie Manuel Illustré, De Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations multimédia

Ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).